



RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Mesdames et Messieurs les membres du Conseil municipal
sont convoqués à la Mairie pour la réunion qui aura lieu

Vendredi 20 mars 2026, à 19 heures 30

ORDRE DU JOUR

- 1) Election du Maire ;
- 2) Fixation du nombre d'Adjointes ;
- 3) Election des Adjointes ;
- 4) Charte de l'Elu Local ;
- 5) Indemnités de fonctions des élus ;
- 6) Désignation des commissions et des délégués du conseil municipal dans les établissements et organismes extérieurs ;
- 7) Délégation accordée au Maire par le conseil municipal pour l'administration de la Commune (article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales) ;
- 8) Délégation au Maire pour ester en justice au nom de la Commune (article L.2122-22 16° du Code Général des Collectivités Territoriales) ;
- 9) Remplacement d'agents momentanément indisponibles ;
- 10) Autorisation d'engager les crédits avant le vote des Budgets Primitifs de l'exercice 2026 ;
- 11) Dépenses à imputer au compte « Fêtes et Cérémonies » ;
- 12) Extension de la maison de santé pluridisciplinaire : demandes de subvention ;
- 13) Questions diverses.

Fait à ORGELET, le 16 mars 2026

Le Maire,

Jean-Paul DUTHION



MAIRIE D'ORGELET – 2, rue du Château – 39270 ORGELET

Tél : 03-84-35-54-54 – Fax : 03-84-25-46-55

Courriel : mairie@orgelet.com - Site : www.orgelet.com

